

Dijon, le 15 mars 2018.

A noter

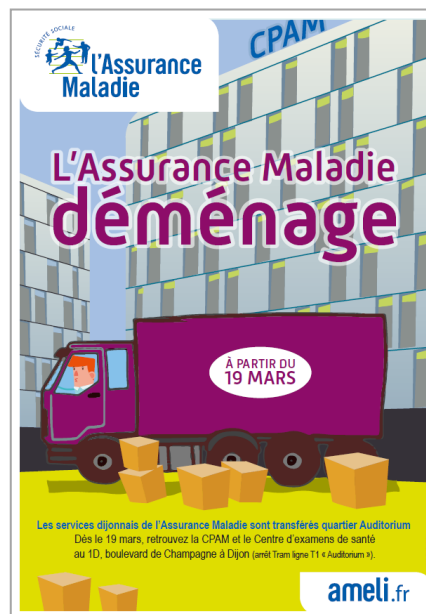
DIJON : les services de l'Assurance Maladie déménagent à compter du 19 mars 2018

Dès le 19 mars, l'Assurance Maladie modernise son offre de services à Dijon. L'agence CPAM, le Centre d'examens de santé, le service médical, et le service social de l'Assurance Maladie sont regroupés en un lieu unique et accessible, dans le quartier de l'Auditorium à Dijon, derrière la tour Elithis.

A noter que l'adresse postale (à utiliser pour envoyer tous vos documents) ne change pas : Caisse d'Assurance Maladie de la Côte-d'Or – CS 34548 – 21045 Dijon cedex.

Toutes les infos pratiques sont disponibles sur le site ameli.fr*

- La nouvelle agence dijonnaise de l'Assurance Maladie, moderne et accessible, remplace les accueils CPAM de la rue Dr Maret et de la place des Savoirs (fermés définitivement). Elle sera située **1D boulevard de Champagne**, derrière la Tour Elithis, à quelques pas du centre-ville, de la place République et desservie directement par la station de tram T1 « Auditorium ».
- **Le Centre d'examens de santé** : implanté historiquement rue Nodot à Dijon, le Centre rejoint l'agence de l'Assurance Maladie boulevard de Champagne. Il propose toujours des examens de prévention gratuits (sur rendez-vous).
- **Service social et service médical de l'Assurance Maladie** : jusqu'alors situés rue Nodot et place des Savoirs, ces services reçoivent le public dans les nouveaux locaux également, sur rendez-vous.



ESPACE
libre-service

Dans le nouvel espace libre-service, les conseillers de l'Assurance Maladie vous orientent et vous accompagnent afin d'effectuer vos démarches simples en toute autonomie, grâce aux services ameli accessibles sur nos ordinateurs, imprimantes et bornes en libre accès.

Nouveau ! Une borne extérieure 24h/24 est disponible pour faire vos démarches simples en toute liberté (imprimer une attestation, consulter vos paiements, mettre à jour votre carte Vitale, commander une carte européenne...). Une boîte aux lettres extérieure vous permet toujours de déposer facilement vos courriers et documents.



ESPACE
conseil

En fonction de votre situation ou pour un dossier complexe, nos conseillers vous accueillent sur rendez-vous pour vous accompagner dans vos démarches. Vous pouvez aussi prendre rendez-vous directement depuis votre compte ameli !

*Lien direct : <https://www.ameli.fr/cote-d-or/assure/actualites/dijon-lassurance-maladie-demenage>

Caisse d'Assurance Maladie de la Côte-d'Or - service communication
CS 34 548 – 21045 Dijon Cedex – www.ameli.fr

➔ Communiqué téléchargeable sur ameli.fr > presse > communiqués régionaux

➔ Suivez l'actualité de l'Assurance Maladie de la Côte-d'Or sur twitter : @Cpam_21

EN PRATIQUE / DIJON :

COMMENT VENIR A L'ASSURANCE MALADIE DES LE 19 MARS ?

Nous trouver (à partir du 19 mars 2018) ?

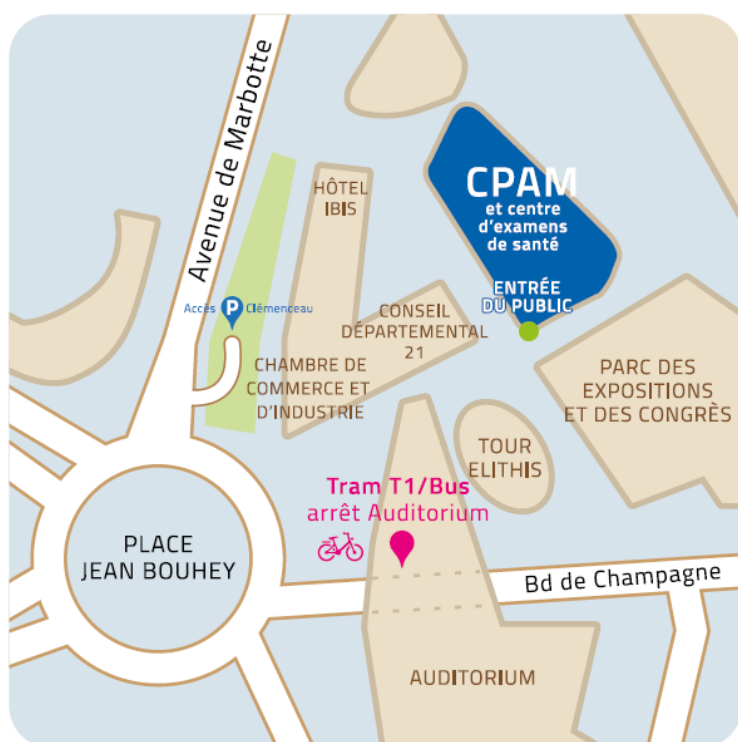
CPAM

+ Centre d'examens de santé

**1D boulevard de Champagne
à Dijon** (derrière la Tour Elithis)

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi, de 9h à 16h30



Pour venir :

- en transports en commun : Divia Tram ligne T1 et bus F40 arrêt "Auditorium"
- en vélo : DiviaVélodi, station n°32 "Auditorium"
- à pieds : place de la République à 6 mn
- en voiture : suivre la direction Centre Clémenceau / Auditorium
- Parkings payants : DiviaPark « Clémenceau » ou « Malraux »
- Parking gratuit : Palais des sports

Nous écrire ?

@ Par email : depuis la messagerie de votre compte ameli



Par courrier : une seule adresse postale pour tous vos envois :
[Caisse d'Assurance Maladie de la Côte-d'Or - CS 34548 - 21045 Dijon Cedex](#)

Nous appeler ?



3646 (service 0,06€ / mn + prix appel)
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Caisse d'Assurance Maladie de la Côte-d'Or - service communication

Contact presse : Guillaume Jenet – tél. : 03.80.59.37.42 – guillaume.jenet@cpam-dijon.cnamts.fr

➔ Communiqué téléchargeable sur ameli.fr > presse > communiqués régionaux

➔ Suivez l'actualité de l'Assurance Maladie de la Côte-d'Or sur twitter : @Cpam_21

SECURITE SOCIALE



**l'Assurance
Maladie**

CÔTE-D'OR